

Plan de services en français

2022–2023

Bureau du Conseil exécutif

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2022
Plan de services en français
Ministère de Bureau du Conseil exécutif
Avril 2022
ISBN : 978-1-77448-282-7

Plan de services en français 2022–2023

Bureau du Conseil exécutif

This document is also available in English under the title of "French-language Services Plan 2022–23".

Message de la sous-ministre

Bonjour!

Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) agit à titre de secrétariat pour le Conseil exécutif (Cabinet) et ses comités. Son rôle est de voir à ce que les activités du Conseil exécutif et de ses comités soient menées en temps opportun et de façon efficace.

Le BCE fournit des conseils et des renseignements impartiaux au premier ministre, au Cabinet et à ses comités. De plus, il est responsable de gérer le processus de prise de décisions du gouvernement, d'élaborer et de promouvoir les priorités et les plans gouvernementaux et de les faire avancer, de donner des conseils et de l'aide quant à la gouvernance et aux nominations aux conseils, agences et commissions et d'offrir du soutien opérationnel au Bureau du premier ministre.

Conformément à la *Loi sur les services en français* et à son règlement, je suis heureuse de présenter le plan de services en français du BCE pour l'année 2022–2023.

Respectueusement soumis,

Laura Lee Langley
Greffière du Conseil exécutif
Sous-ministre du Bureau du premier ministre

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de remplir nos obligations en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les Néo-Écossais doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan traduit notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions du gouvernement, notamment l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français de leur gouvernement. Nous encourageons aussi les Acadiens et les francophones à se faire entendre en participant à des conseils, des agences et des commissions. Le BCE annonce régulièrement

les occasions à cet égard. Alors que nous continuons à maintenir et à améliorer nos services en français, nous sommes toujours heureux de recevoir des rétroactions sur nos progrès et nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires ou vos questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle au sujet des services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français

Sophia Foley (Sophia.Foley@novascotia.ca, 902-225-5876)

Services offerts en français

Le BCE répond en français et en temps opportun aux demandes orales et écrites que le public lui adresse en français. Pour ce faire, il fait appel à des services de traduction externes au besoin. Son objectif est toujours d'offrir la même qualité lors du traitement des demandes d'information en français comme en anglais.

Le BCE offre les services suivants en français et en anglais :

- Diffusion des annonces (imprimées et diffusées sur les médias sociaux) invitant les gens à devenir membres des conseils, des agences et des commissions.
- Mise à jour du site Web novascotia.ca afin d'en améliorer l'accès et d'encourager les francophones à le consulter et à l'explorer. L'objectif est de permettre aux membres du public de facilement interagir avec le gouvernement autant en français qu'en anglais.
- Engagement continu à faire traduire du contenu Web, des formulaires, des dépliants et d'autres publications quand l'occasion se présente.

Communication en français avec le public

On encourage les Acadiens et les francophones à participer activement aux travaux des conseils, agences et commissions provinciaux qui influent sur leur entreprise, leur collectivité ou leur mode de vie. Ils peuvent le faire en consultant le site Web

https://novascotia.ca/exec_council/abc.

On trouve aussi des renseignements sur les façons de participer dans le cadre de la campagne du Conseil exécutif « Développez votre carrière. Servez vos concitoyens. », une initiative provinciale qui est diffusée dans *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022–2023

Objectif 1 – Appuyer l'élaboration, la planification et l'offre en français des services au public

- Buts
 - Représenter le Bureau du Conseil exécutif, le Bureau du premier ministre et l'Office des priorités et de la planification et participer au Comité de coordination des services en français, tout en fournissant des conseils et des recommandations sur les initiatives gouvernementales, au besoin.
 - Transmettre par courriel les renseignements du Comité de coordination des services en français au personnel.
 - Appuyer la publication du Plan de services en français 2022–2023.

- Nous acquitter de nos obligations prévues par la *Loi sur les services en français* et son règlement.
- Veiller à ce que tous les employés soient au courant des activités liées aux services en français, comme des activités d'apprentissage culturel et des occasions de formation.

Objectif 2 – Communication et consultation avec la communauté acadienne et francophone

• Buts

- Offrir au personnel des possibilités de formation linguistique en français.
- Continuer de créer et de diffuser des ressources de communication en français et de passer à un format bilingue lorsque les ressources sont mises à jour.
- Collaborer avec nos intervenants et mobiliser ces derniers pour veiller à ce que les politiques, les programmes et les services encouragent et appuient des collectivités francophones sécuritaires et en santé.
- Encourager le personnel à demander des ressources pour qu'ils apprennent le français, puis maintiennent et améliorent les connaissances acquises.
- Établir des relations avec les organismes de la communauté acadienne et francophone lors d'activités communautaires et du milieu des affaires.

Objectif 3 – Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

• Buts

- Faire traduire les demandes et offrir des services en français conformément au Règlement sur les services en français.
- Accroître la sensibilisation aux exigences en matière de services en français afin de mieux comprendre nos obligations prévues par la Loi sur les services en français.